



Direction Recherche Innovation Valorisation

Affaire suivie par : Véronique BOUDAUD

Tél : 04 76 63 59 26

**Extrait des délibérations
de la commission de la recherche
du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes**

Séance du jeudi 21 novembre 2024

N°6 CR 21.11.2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un novembre à quatorze heures trente, la commission de la recherche du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes (UGA) était rassemblée, dans l'auditorium du bâtiment IMAG, en séance plénière, après convocation légale, sous la présidence de Pascal Perrier, doyen d'âge des personnels élus à la commission de la recherche du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes.

Point à l'ordre du jour : Enveloppe budgétaire globale mobilisable pour les allocations de recherche doctorales au titre de l'année 2024

Président de séance : Pascal PERRIER

Membres présents : Cédric CLASTRES, Bérangère DESCHAMPS, Henda DJERIDI, Carole DUBOC, Thierry GALLAY, Sonia KERFA, Guy PARMENTIER, Bernard TOURANCHEAU, Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER, Gaëlle DECHAMP, Marie DEMEILLIEZ, Baptiste DEVYVER, Alexey EVSTRATOV, Max LANGER, Claire ROME, Stéphane SADOUX, Cécile VANHAVERBEKE, Benoît REY, Coriandre VILAIN, Yassine CHAMSI, Moïra COURSEAUX, Iris FABRY, Manolis PERROT, Laetitia BOULLE.

Membres représentés : Malika BASTIN-HAMMOU (procuration à Cédric CLASTRES), Véronique BEAULANDE-BARRAUD (procuration à Bernard TOURANCHEAU), Laurence BOUILLET (procuration à Pascal PERRIER), Anne MILET (procuration à Carole DUBOC), Patrice MORAND (procuration à Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER), Nassira BOUDJADA (procuration à Alexey ESTRATOV), Gwenaël DELAVAL (procuration à Benoît REY), Olivier GALLOT-LAVALLEE (procuration à Claire ROME), Sarah ORSINI (procuration à Moïra COURSEAUX), Monika SPANO (procuration à Baptiste DEVYVER), Laure VIGNAL (procuration à Guy PARMENTIER), Jérémie KLEIN (procuration à Max LANGER), Angélique SAILLET (procuration à Manolis PERROT), Christian BORDAS (procuration à Stéphane SADOUX), Emanuela MAGNANI (procuration à Henda DJERIDI), Camille DUCKI (procuration à Cécile VANHAVERBEKE).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La commission de la recherche de l'UGA, réunie en séance plénière le jeudi 21 novembre 2024, est invitée à donner un avis sur l'enveloppe budgétaire globale mobilisable pour les allocations de recherche doctorales au titre de l'année 2024.

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	46
Membres présents	25
Membres représentés	16
Nombre de votants	41
Voix favorables	33
Voix défavorables	1
Abstentions ou refus de prendre part au vote	7

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, l'enveloppe budgétaire globale mobilisable pour les allocations de recherche doctorales pour l'année 2024.

Fait à Saint-Martin-d' Hères, le 22 novembre 2024

Le Directeur général des services,

Jérôme Paret



Publié le : 03.12.2024

Transmis au Rectorat le : 04.12.2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.